

GIP CREATIV'
Procès-verbal du Conseil d'Administration du mardi 19 juin 2018
tenu à 17h00 à Dijon Métropole, 40 Avenue du Drapeau
Dijon, Salle S10

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents ou représentés. La feuille d'émargement est jointe en annexe au présent procès-verbal.

Le Conseil d'Administration est présidé par Madame Océane CHARRET-GODARD en qualité de **Présidente du GIP.**

La séance est ouverte à 17h15.

La Présidente remercie les membres du conseil d'administration de leur présence qui témoigne de leur confiance et leur implication dans les projets du Cluster emploi-compétences que représente Creativ'.

La Présidente souhaite revenir sur l'année dense qui vient de s'écouler.

La Présidente ouvre la séance avec un message de reconnaissance et de remerciement envers chacune et chacun des collaborateurs de Creativ'. Depuis deux ans, ce sont des énergies incroyables, accompagnées d'une volonté incontestable qui se sont déployées, sous l'impulsion et la confiance de François Rebsamen, Maire de Dijon et Président de Dijon Métropole, de José Almeida et de Fabrice Rey.

Le GIP Maison de l'Emploi-PLIE est devenu le 1^{er} cluster emploi-compétences de la Métropole, Creativ', il y a un an.

Creativ' propose une offre de services, un projet repensé, avec :

- le Lab'Compétences, espace collaboratif pour construire des réponses aux mutations économiques du bassin dijonnais, des réponses face aux enjeux de sécurisation des parcours professionnels ;
- les Clauses d'insertion, qui comptabilisent plus de 350 000 heures d'insertion en 2017 ;
- le PLIE, avec plus 1 290 personnes accompagnées, 1 000 contrats de travail signés, 1 sortie sur 2 en emploi durable, dont 80 % dans le secteur marchand ;
- les Points Relais, pour proposer un accueil de proximité dans les quartiers politiques de la Ville ;
- des expérimentations qui ont permis un rapprochement avec les clubs d'entreprises (Cap Nord et Club Grand Sud).

La Présidente souligne le fait que le bilan de Creativ' est positif, tant en terme de résultats que de créativité, d'impulsions et de partenariats avec les acteurs du territoire.

La présence des administrateurs témoigne de cet enthousiasme. Le travail et les méthodes de Creativ' sont reconnus.

La Présidente souhaite adresser un message de remerciement à la Gouvernance, notamment à Anne Bailbé (Directrice) qui a toujours soutenu le travail et les actions du GIP.

La Présidente adresse également ses remerciements à Patricia Gourmand (Conseil Départemental), Odile Ferru (Pôle Emploi), Bruno Marquez (Dijon Métropole) et Grand Dijon Développement.

Malgré les très bons résultats du GIP, nous devons faire face au désengagement total de l'État sur deux ans. Pour rappel, Creativ' a perdu 50 % du financement de l'État en 2018, et le solde en 2019. Cela représente 400 000 euros de moins sur deux ans et a des conséquences sociales et organisationnelles. Le GIP a su dépasser l'amertume et la frustration laissés par cette annonce grâce à l'énergie du Directeur et des collaborateurs.

Le GIP ne restera pas passif car nous sommes convaincus du projet et des actions à mener sur le territoire. Le GIP a répondu au principe de réalité et de responsabilité. Les collaborateurs du GIP ont donc été réunis quelques mois auparavant afin de les informer de l'actualité relative aux financements et permettre à chacun de saisir les opportunités qui se présenteraient pour d'autres postes et ainsi de sécuriser leur parcours.

La Présidente souhaite être transparente sur la manière dont la Direction de Creativ' a souhaité travailler et la méthode employée. Ainsi, à fin juillet, ce sera 4,5 Équivalents Temps Plein de moins sur la structure, ce qui impacte l'offre de services et le périmètre géographique sur lequel Creativ' intervient.

Ces départs ne résultent pas d'une volonté de la Direction et il a été nécessaire de s'adapter.

Le GIP ne pouvait pas prendre le risque de ne pouvoir honorer ses engagements sur les actions et c'est pourquoi nous avons dû mettre un terme à certaines d'entre elles (notamment le Relais Conseil aux Entreprises sur le Pays de Seine-et-Tilles, le dispositif 100 Chances 100 Emplois).

La Présidente regrette l'arrêt de ces actions car la valeur de Creativ', cluster de la Métropole, est d'être présente sur les territoires pour participer au développement économique à travers les compétences. La volonté de Creativ' est de poursuivre ce travail, il s'agira alors de trouver d'autres manières de collaborer.

La Présidente interroge le Conseil Départemental afin de savoir s'il souhaiterait que Creativ' devienne un outil au service des territoires en dehors de Dijon Métropole. Tout est envisageable et le GIP est ouvert à la discussion.

Cette baisse des subventions a donc eu un impact RH mais également sur le périmètre géographique d'intervention de Creativ' et ce contexte amène à s'interroger sur le statut juridique du GIP. Ce statut de GIP est-il encore pertinent au regard de l'actualité et du désengagement de l'État ?

Une réflexion est actuellement en cours pour comparer les statuts juridiques possibles et déterminer si le statut d'association serait pertinent.

Le GIP se laisse quelques mois pour rassembler les informations les plus justes et les plus rassurantes possibles afin de réévaluer la pertinence de son statut.

La Présidente remercie à nouveau les administrateurs et indique qu'il faut rester optimiste au regard des résultats mais également de la singularité et de la pertinence du projet porté par Creativ' et donc par les administrateurs.

La Présidente rappelle ensuite l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 20 mars 2018
- Présentation du bilan 2017
- Clôture des comptes 2017
- Validation du budget 2018
- Perspectives 2019
- Mandat à la Présidente pour toutes demandes de subvention FSE
- Validation de la demande de subvention FSE dans le cadre du projet BIM
- Evolution de l'offre de services, de l'organisation et point RH
- Questions diverses

Premier point : Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 20 mars 2018.

La Présidente soumet au vote la validation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 20 mars 2018.

Première résolution - La Présidente constatant qu'il n'y a aucune opposition ni abstention, la validation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 20 mars 2018 est approuvée à l'unanimité.

Deuxième point : Présentation du bilan 2017

La Présidente donne la parole à **Fabrice Rey**.

Le Directeur indique que les administrateurs se sont vus remettre un exemplaire du Rapport d'Activité 2017 de Creativ'. Il reprend les propos de la Présidente concernant les résultats positifs du GIP et détaille le bilan de l'année (cf support de présentation).

A l'issue de cette présentation, **le Directeur** tient à remercier les équipes ainsi que les chefs de service pour le travail accompli. Fabrice Rey remercie également Eimen Riani et son équipe pour leur travail de gestion et le pilotage de toutes les lignes de financements, dont le FSE, dans le respect de la réglementation européenne.

Le Directeur remercie également la Présidente du GIP, le Président de Dijon Métropole ainsi que José Almeida pour leur soutien.

La Présidente propose ensuite un temps d'échange avec les administrateurs.

José Almeida (Dijon Métropole) soulève un point de vigilance et de mobilisation envers les femmes seniors et à temps partiel. En effet, malgré la reprise économique progressive constatée sur les trois dernières années, il est nécessaire d'alerter sur ces publics qui ne sont pas concernés par cette reprise.

José Almeida rappelle le rôle majeur du PLIE mais il est nécessaire d'avoir un accompagnement par tous les acteurs, toutes les fédérations et tous les territoires sur ce point. La Gouvernance est sensibilisée sur ce sujet et il est important de communiquer sur les difficultés rencontrées par ce public.

José Almeida rappelle le contexte économique difficile avec la fermeture de plusieurs entreprises sur le territoire de Longvic, notamment le groupe américain 3M en octobre 2018. Malgré cela, on constate tout de même des évolutions positives sur la Métropole et les territoires.

Il y a un réel enjeu pour les publics seniors, notamment les femmes.

Anne Bailbé (Directrice) partage les propos de José Almeida. Il y a effectivement de l'activité et, paradoxalement, l'écart se creuse entre ceux qui vont pouvoir retrouver le chemin de l'emploi et ceux qui vont être laissés de côté. Il y a un focus sur l'emploi des jeunes car on constate qu'il y a de nombreux jeunes en grande difficulté, mais il y a également un grand nombre « hors radar ». Anne Bailbé tient à remercier la Présidente de la Mission Locale, pour l'investissement de la structure dans l'organisation de la manifestation de la veille et pour la qualité de l'implication des Missions Locales sur la question de l'insertion des jeunes.

Anne Bailbé reconnaît que le public senior, notamment les femmes, est moins bien accompagné car il n'est pas ciblé et c'est un public pour lequel les politiques publiques sont moins présentes.

Tous les dispositifs, le PLIE, comme les clauses d'insertion font un travail remarquable et **Anne Bailbé** assure les administrateurs du travail mené pour attirer l'attention sur les actions réalisées et sur les solutions de financement à trouver. Aujourd'hui, grâce aux appels à projets du PIC (Plan d'Investissement dans les Compétences), il est possible d'obtenir des financements. En effet, il y a notamment des appels à

projets autour de l'inclusion et l'insertion des jeunes. Il s'agit d'un mode de fonctionnement différent qui va impacter la manière de travailler. Il est nécessaire d'émarger sur les opportunités que représentent le PIC.

La Présidente précise qu'il s'agit d'une enveloppe de près de 300 millions d'euros pour la région Bourgogne-Franche-Comté.

Anne Bailbé indique que le travail réalisé dans le cadre des clauses d'insertion peut tout à fait être présenté de telle façon à pouvoir répondre aux appels à projet sur l'inclusion.

Quant au dispositif 100 Chances 100 Emplois, des financements pourront être trouvés grâce aux appels à projets sur l'IEJ.

Même si cette situation n'est pas évidente, Creativ' a déjà démontré sa pugnacité et les services de l'État, par l'intermédiaire de l'unité départementale de la Direccte, seront aux côtés de la structure pour construire des solutions et trouver une nouvelle ingénierie financière.

Bien que les financements se réduisent, l'État sera toujours présent, et continuera, dans la mesure de ses moyens, à financer des projets.

Nelly Metge (CNAM) souhaite saluer le partenariat avec Creativ' lors de la mise en place, l'année précédente, d'une formation de Conseiller en Évolution Professionnelle pour les référents du PLIE. Il s'agit d'un certificat de compétences créé par le CNAM lors de la loi de 2014 sur la formation professionnelle.

Nelly Metge annonce qu'il y aura une remise de diplôme officielle le 13 septembre prochain.

Patricia Gourmand (Conseil Départemental) revient sur les propos de José Almeida et Anne Bailbé et indique que le même constat est fait pour le public RSA. Il s'agit principalement du public senior femmes. Chacun essaie de trouver des débouchés pour ces personnes et ce n'est pas simple. Il est vrai qu'un travail important est réalisé pour l'emploi des jeunes. Les seniors représentent un public dont on ne parle jamais.

Patricia Gourmand indique que le retour à l'emploi est plus difficile pour le public RSA longue durée et très longue durée.

Patricia Gourmand insiste également sur l'importance d'un travail commun afin de trouver des solutions.

La Présidente remercie les administrateurs pour leurs interventions. La reprise s'observe effectivement mais elle bénéficie surtout aux publics les plus proches de l'emploi et les mieux qualifiés. Le décrochage qui s'opère est flagrant avec un demandeur d'emploi sur deux qui a plus de 12 mois de chômage et un demandeur d'emploi sur quatre qui a plus de 24 mois de chômage sur le territoire. Cet écart est en train de se creuser. Les actions de Creativ' sont au cœur de cette problématique en proposant d'expérimenter et d'innover pour ces publics les plus éloignés qui ont le potentiel et les compétences nécessaires. Creativ' répond aujourd'hui à de vrais enjeux et nous sommes convaincus de la pertinence de l'action de la structure qui répond à de réels besoins des publics sur les territoires.

La Présidente confirme les propos de Patricia Gourmand car il s'agit d'une responsabilité collective.

Troisième point : Clôture des comptes 2017

La Présidente donne la parole à Alain Faivre (Cabinet Coureau) pour présenter les comptes 2017 (cf support de présentation).

La Présidente donne ensuite la parole à Fanny Champeaux (Aucap) pour présenter le rapport du CAC sur la certification des comptes.

La Présidente soumet au vote la validation de la clôture des comptes 2017.

Deuxième résolution - La Présidente constatant qu'il n'y a aucune opposition ni abstention, la validation de la clôture des comptes 2017 est approuvée à l'unanimité.

Quatrième point : Validation du budget 2018

La Présidente donne la parole à Fabrice Rey pour présenter le budget 2018.

Le Directeur rappelle qu'il n'y a pas eu d'assemblée générale au mois de décembre dernier en raison des évolutions structurelles annoncées dans les financements de l'État. Le conseil d'administration a validé en mars un 1^{er} budget. Le budget 2018 présenté aujourd'hui a été ajusté pour y intégrer les dernières variations.

Fabrice Rey présente donc le budget ajusté (cf support de présentation).

La Présidente souhaite souligner la complexité et l'importance du travail réalisé pour simplifier la présentation des différentes lignes budgétaires.

Jean-François Brigand (Pays de Seine-et-Tilles) souhaite expliquer le positionnement du Pays de Seine-et-Tilles vis-à-vis du budget et les raisons pour lesquels Thierry Darphin et lui-même s'opposent à son approbation. En effet, le Pays de Seine-et-Tilles est directement concerné par les restrictions budgétaires qui touchent Creativ' avec l'arrêt du Relais Conseil aux Entreprises. Ce projet était très apprécié par les entreprises. Il a pu être porté grâce à Creativ' sur le territoire et son interruption sera regrettée. Le fait qu'un tel projet avec des résultats probants soit arrêté, faute de moyens financiers, laisse un sentiment d'abandon des territoires ruraux. **Jean-François Brigand** rappelle la confiance du territoire envers le GIP Creativ' et ses équipes mais le territoire ne comprendrait pas qu'un tel budget soit accepté à partir du moment où le service proposé disparaît.

Anne Bailbé souhaite apporter une réponse à Jean-François Brigand en terme de services. Il relève de la responsabilité des services de l'État d'apporter un appui aux entreprises sur les territoires. En l'absence du soutien et du travail d'ingénierie que Creativ' pouvait apporter, **Anne Bailbé** indique que les services de l'État continueront, comme cela a été le cas jusqu'à présent, de répondre aux besoins d'information collective des territoires.

La Présidente regrette cette décision, car il y a eu un partenariat fort avec le Pays de Seine-et-Tilles et souligne la qualité de la collaboration avec Creativ'. Aujourd'hui, la volonté de Creativ' et Dijon Métropole est de poursuivre cette collaboration en cherchant d'autres financements et en réfléchissant à d'autres formes de partenariats.

Jean-François Brigand ajoute qu'aujourd'hui la Région Bourgogne Franche-Comté est le financeur le plus influent sur le volet économique, il est donc nécessaire de la mobiliser pour appuyer ce dossier auprès de la Région.

La Présidente rappelle que le Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) est en train d'être mis en place par la Région. Pour la Bourgogne Franche-Comté, cela représente près de 300 millions d'euros sur 5 ans, qui seront répartis sur appels à projets. L'enjeu est d'avoir un levier très fort en terme de formation pour les publics demandeurs d'emploi de longue durée et les jeunes décrocheurs de moins de 26 ans. La démarche de Creativ' s'inscrit totalement dans ce projet.

La Présidente explique que le PIC se décline en 3 axes et un travail conjoint entre la Région, Pôle Emploi, la Direccte et les organismes de formation est en train d'être mené pour définir d'ici le mois d'octobre quels appels à projets vont être lancés.

Odile Ferru (Pôle Emploi) insiste sur le fait que Pôle Emploi reste aux côtés des territoires pour identifier leurs besoins et y répondre. Aujourd'hui, le plus important est d'identifier ces besoins, de les faire remonter puis d'imaginer les solutions qui pourront être mises en place dans le cadre du PIC et du PACTE (Plan

d'action pour la croissance et la transformation des entreprises). **Odile Ferru** propose donc dans un 1^{er} temps une rencontre avec le Pays de Seine-et-Tilles afin de définir les besoins de chacun et poursuivre l'accompagnement des territoires dans leur développement économique.

Bernard Hacquin (Communauté de communes Auxonne-Pontailleur-Val-de-Saône) complète les propos de Jean-François Brigand relatifs au budget de Creativ' et rappelle qu'à la création des Maisons de l'Emploi, les territoires ont mis à disposition des locaux et embauché du personnel pour mettre en place un service de proximité. **Bernard Hacquin** fait part de l'amertume des territoires ruraux qui voient disparaître ce service de qualité et regrette qu'aujourd'hui, une décision de l'État nuise à la ruralité.

Patricia Gourmand ne sait pas encore comment le travail sera mené prochainement avec Creativ' mais elle assure que le Président du Conseil Départemental ne laissera pas tomber la ruralité. Il convient de réfléchir à la manière de travailler autrement pour trouver des solutions et continuer certaines actions menées par Creativ'.

Françoise Lechat (CESAM) souhaite souligner la qualité du travail de Creativ' grâce auquel le Cesam a été mis en relation avec le CCAS d'Is-sur-Tilles pour mettre en place une action d'accompagnement des jeunes d'Is vers des emplois disponibles. Travailler ensemble représente une très belle opportunité et l'action qui a été menée a pu l'être grâce à Creativ'.

Jean-Emmanuel Rollin (Communauté de communes de la Plaine Dijonnaise) rejoint les propos de Jean-François Brigand et Bernard Hacquin et explique qu'il est difficile de voter ce budget, non pas par opposition sur sa construction, mais en raison de la contrainte de l'État. **Jean-Emmanuel Rollin** rappelle que la communauté de communes a construit un bâtiment pour la mise en place de la Maison de l'Emploi avec deux personnes employées à la charge de la communauté de communes. Cela nécessite une réorientation du dispositif local.

Jean-Emmanuel Rollin indique donc qu'il s'abstiendra pour le vote de ce budget en attendant de voir quelle évolution sera proposée de Creativ' et si le nouveau dispositif conviendra à la communauté de communes.

Il ne s'agit pas d'une opposition au budget du GIP car Creativ' a été très active sur la Plaine Dijonnaise. Au vu de l'actualité, la communauté de communes souhaite faire part de ses doutes quant à l'évolution de la structure.

Anne Bailbé rappelle qu'il est primordial de répondre aux besoins des territoires et qu'il est nécessaire de travailler en intelligence collective afin de trouver des solutions.

Jean-Emmanuel Rollin insiste sur le fait qu'il est difficile pour les collectivités rurales, qui ont fait des investissements importants il y a 5 à 10 ans pour s'inscrire dans cette démarche, d'entendre qu'il faille tout recommencer et trouver de nouvelles solutions. Les conseils communautaires seront réticents à financer de nouveaux outils pour « repartir à zéro ». Il est difficile pour les petites collectivités de s'inscrire dans ces nouveaux projets.

La Présidente rappelle qu'en Bourgogne Franche-Comté, ce sont deux Maisons de l'Emploi qui ont fermé suite au désengagement de l'Etat : en Haute Côte d'Or et à Chalon. Elle reconnaît la complexité de la situation pour les collectivités. De nouvelles MDE sont en difficulté en 2018 et risquent de fermer.

La Présidente soumet au vote la validation du budget 2018.

- Jean-François Brigand (Pays de Seine-et-Tilles) vote contre
- Thierry Darphin (Pays de Seine-et-Tilles) vote contre
- Bernard Hacquin (Communauté de communes Auxonne-Pontailleur-Val-de-Saône) s'abstient

- Jean-Emmanuel Rollin (Communauté de communes de la Plaine Dijonnaise) s'abstient

Troisième résolution – La présidente constatant qu'il y a deux oppositions et deux abstentions, la validation du budget 2018 est approuvée à la majorité absolue.

Cinquième point : Perspectives 2019, évolution de l'offre de services, de l'organisation et point RH

Fabrice Rey prend la parole pour présenter les perspectives 2019 (cf support de présentation).

Les évolutions évoquées interrogent le fonctionnement de Creativ' et la forme juridique de la structure.

En effet, la Gouvernance, lors de la réunion du 29 mai, a fait le constat que le périmètre d'opération de Creativ' devait être réduit à la Métropole au vu de la réduction des actions. De même, ces évolutions posent la question du maintien de certains membres au sein de la gouvernance.

Par ailleurs, la forme juridique de GIP de droit privé est contraignante pour le fonctionnement de la structure et vient réduire les droits des collaborateurs. En cas de licenciement économique par exemple, ils ne sont pas éligibles au contrat de sécurisation professionnelle.

La gouvernance a donc décidé, plutôt que de rédiger un avenant à la convention constitutive, ce qui représente un travail long et fastidieux, de traiter la situation de manière globale et de changer la forme juridique du GIP ainsi que son périmètre d'intervention et la gouvernance.

Une assemblée générale extraordinaire, visant à engager une démarche de dissolution du GIP et de constitution d'une autre forme juridique, se tiendra à la rentrée afin de laisser une période de consultation de 3 mois au Délégué du Personnel.

Une expertise réalisée par Maître Supplisson, montrant que la forme juridique la plus appropriée serait l'association, sera diffusée prochainement.

D'autre part, nous avons également sollicité le Cabinet Coureau afin de comparer les coûts de masse salariale et d'étudier les économies potentielles dans le cadre d'un statut associatif. Il s'avère que la structure réaliserait une économie d'environ 30 000 euros annuel.

Alain Faivre apporte des précisions sur ce point :

- Il s'agirait d'une économie de 20 000€ sur la taxe sur les salaires (il s'agit d'un abattement spécifique aux associations et dont ne bénéficie pas le GIP)
- La réduction Fillon sur les bas salaires permettrait une économie supplémentaire d'environ 13 000€ (réduction dont ne bénéficie pas le GIP)

Avant de poursuivre la réunion, **Hubert Sauvain** (Communauté de communes de la Plaine Dijonnaise) souhaite savoir comment remettre au travail des demandeurs d'emploi qui ne veulent pas travailler. En effet, malgré les propositions d'emploi sur le territoire, on constate environ 70 % de refus de la part des demandeurs d'emploi. Ce chiffre s'explique principalement par la distance, le manque de moyen de locomotion, les problèmes de mobilité et le manque d'envie de travailler.

Fabrice Rey indique que le travail complémentaire réalisé avec Pôle Emploi, le Département et les communes permet un accompagnement particulier de certains demandeurs d'emploi enfermés dans le chômage avec des freins périphériques. L'accompagnement sur 30 mois du PLIE a permis en 2017 la signature de près de 1 300 contrats de travail avec des personnes ayant au minimum 12 mois de chômage.

Fabrice Rey en profite pour saluer la qualité des relations avec Pôle Emploi.

En parallèle, il faut également noter qu'en 2017, il y a eu 276 non-entrées sur le PLIE. Cela signifie que des personnes orientées sur le dispositif ont refusé de l'intégrer. On constate une accumulation de freins au retour à l'emploi.

Par ailleurs, on ne mesure pas les mutations du travail aujourd'hui. Il n'existe pas encore d'offre de services pour accompagner l'évolution du marché du travail.

Avec 4,5 ETP en moins, Creativ' n'aura plus l'ingénierie et la souplesse de fonctionnement que nous avons eu par le passé et qui permettrait de rebondir et de proposer des actions.

Creativ' dispose d'un formidable portefeuille de compétences mais les marges de manœuvre n'ont jamais été aussi réduites alors qu'il y a énormément de besoins. Il s'agit d'une situation inédite pour la structure.

Hubert Sauvain salue le travail remarquable de Creativ' mais reste convaincu qu'un pourcentage important des demandeurs d'emploi ne veut pas travailler.

Fabrice Rey indique qu'une étude sur le contrôle des demandeurs d'emploi, menée par Pôle Emploi en début d'année, démontre que cette catégorie de demandeurs d'emploi reste infime.

Odile Ferru (Pôle Emploi) confirme que l'étude menée au niveau national sur le contrôle de la recherche d'emploi démontre que 14 % des personnes sont dans l'incapacité de prouver une recherche d'emploi active et font l'objet d'une radiation.

Fort de cette étude et des nouvelles orientations, Pôle Emploi va renforcer le contrôle de recherche d'emploi. Pour autant, dans la majorité des cas, il s'agit de personnes qui sont perdues face au marché du travail actuel. En effet, le niveau requis par les employeurs est de plus en plus élevé, tant en terme de contenu du travail que de cadence.

Par ailleurs, plus les personnes sont éloignées de l'emploi, plus le retour au marché du travail est compliqué et plus le travail d'accompagnement devient essentiel. **Odile Ferru** insiste sur l'importance du travail réalisé en collaboration avec Creativ' pour accompagner individuellement chacune de ces personnes. Aujourd'hui, il faut tout de même reconnaître qu'il existe un problème de moyens. Il serait nécessaire d'accompagner de manière renforcée 50 à 60 % des demandeurs d'emploi inscrits sur le territoire de la Côte d'Or, alors que Pôle Emploi n'a les moyens d'accompagner de manière renforcée que 20 % de ces personnes. Ce travail de collaboration est important pour multiplier les interventions.

Odile Ferru ajoute qu'aujourd'hui, le frein principal au retour à l'emploi est un frein psychologique, lié aux compétences. Il est nécessaire de construire avec les demandeurs d'emploi des parcours composés de remises à niveau, de formations, d'immersion en milieu professionnel, mais également de travailler sur la confiance en soi, la mobilité géographique ou professionnelle. Il n'y a pas de parcours linéaires, ils se construisent et cela demande du temps.

La Présidente ajoute qu'il s'agit d'un travail commun et que face à l'évolution du marché du travail et aux enjeux de la formation, il est primordial de réinterroger tous les acteurs.

Anne Bailbé incite les membres du conseil d'administration à parrainer un demandeur d'emploi pour l'aider à retrouver un travail.

Jean-Emmanuel Rollin demande une précision sur l'évolution du GIP et souhaite savoir quel sera le périmètre d'intervention de la nouvelle structure.

Fabrice Rey confirme que le périmètre sera celui de la Métropole et non plus celui du bassin dijonnais.

Patricia Gourmand insiste sur le fait de travailler autrement, notamment envers les territoires ruraux.

Sixième point : Mandat à la Présidente pour toutes demandes de subvention FSE

La Présidente soumet au vote la validation du mandat à la Présidente pour toutes demandes de subvention FSE.

Quatrième résolution – La présidente constatant qu'il n'y a aucune opposition et aucune abstention, la validation du mandat à la Présidente pour toutes demandes de subvention FSE est approuvée à l'unanimité.

Septième point : Validation de la demande de subvention FSE dans le cadre du projet BIM

La Présidente soumet au vote la validation de la demande de subvention FSE dans le cadre du projet BIM.

Cinquième résolution – La présidente constatant qu'il n'y a aucune opposition et aucune abstention, la validation de la demande de subvention FSE dans le cadre du projet BIM est approuvée à l'unanimité.

Huitième point : Questions diverses

Constatant qu'il n'y a pas d'autres questions, **la Présidente** conclut cette séance et remercie l'ensemble des administrateurs pour leur participation, leur implication et leur soutien.

La Présidente tient à remercier l'équipe du GIP pour son travail et également les membres du Conseil d'Administration pour leur confiance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.